

Proposition présentée par les députés:

M. John Dupraz

Date de dépôt: 2 mai 2000

Messagerie

Proposition de motion

concernant le transfert de la salle pour jeunes « Jackfil » dans une zone inhabitée à la périphérie de la ville

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'endroit inadéquat pour une salle de concert rock ;
- les nombreux inconvénients causés lors des concerts pour le voisinage ;
- le droit des habitants à la tranquillité, surtout la nuit ;

invite le Conseil d'Etat

à transférer dans les plus brefs délais cette salle de concert « Jackfil » dans un endroit inhabité à la périphérie de la Ville.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

C'est le 21 janvier 1997, dans sa séance de nuit, que le Grand Conseil votait un crédit complémentaire de construction s'élevant à 7 251 000 fr. pour l'aménagement de diverses salles au 2^e sous-sol du bâtiment Uni-Mail (salle de répétitions pour l'OSR et salle pour les jeunes « Jackfil »).

Lors de cette même séance, les députés prenaient acte des doléances des voisins épuisés par les nuisances de « Jackfil » alors situé au bord de l'Arve dans un bâtiment de l'ancien Palais des Expositions (dans le parc public aujourd'hui existant). Dans son rapport, notre collègue Barro affirmait « les craintes des pétitionnaires sont semble-t-il infondées, les représentants du DTPE (aujourd'hui DAEL) assurent que le nouvel emplacement occasionnera moins de nuisances que celui en vigueur actuellement ».

Or, force est de constater que les faits donnent raison aux pétitionnaires. Si l'OSR ne cause aucun problème, il n'en est pas de même pour « Jackfil ». L'entrée de la salle de concert se trouve sur l'esplanade d'Uni-Mail, côté boulevard du Pont-d'Arve. Cette réalisation est magnifique, mais elle n'a pas été conçue à l'origine pour une entrée de salle de concert. Ainsi, le week-end, des voitures sont garées sur cette zone piétonne. L'entrée et la sortie des jeunes auditeurs de Jackfil, provoquent un tintamarre nocturne jusqu'au petit matin, ce qui est insupportable pour le voisinage.

Malgré les nombreuses interventions des habitants (pétitions - lettres aux autorités cantonales et de la Ville de Genève), il faut constater qu'il n'y a pas de solutions et que l'emplacement choisi par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil est inadéquat : Jackfil doit donc déménager dans un lieu approprié.

Lorsque le projet fut présenté au Grand Conseil le 13 septembre 1996, en préconsultation, deux députés (dont le soussigné) avaient attiré l'attention du Parlement sur les ennuis que pourraient provoquer l'installation de cette salle dans le bâtiment d'Uni-Mail.

Pour régler un problème (construction du parc public), le Conseil d'Etat, premier responsable, et le Grand Conseil ont pris une décision catastrophique créant un problème encore plus grand. Il ne s'agit pas de faire le procès de la musique rock et de ses jeunes auditeurs, il faut réparer l'erreur commise et transférer cette salle dans un autre lieu, à la périphérie de la Ville afin de redonner aux habitants du quartier la tranquillité qui leur est due.